

et la route devient nature...

Végécol

Le revêtement naturel

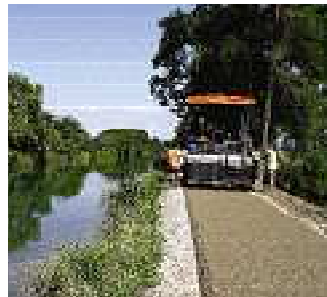


La route avance

Végécol...

L'innovation au service d'une route responsable...

Leader mondial de la construction et de l'entretien des routes, Colas met à votre disposition des produits toujours plus performants pour satisfaire les attentes croissantes des usagers et des riverains en matière d'amélioration du cadre de vie, de confort, de sécurité et de préservation de l'environnement. Avec les enrobés Végécol, Colas vous propose une alternative environnementale aux enrobés bitumineux classiques. Fabriqués avec un liant issu de matières premières végétales renouvelables, les enrobés Végécol répondent à l'ambition d'une route responsable et s'inscrivent dans votre démarche HQE.



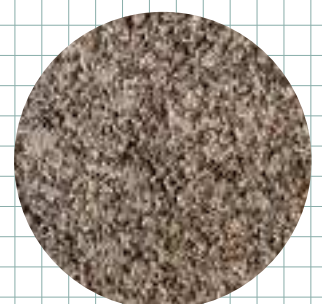
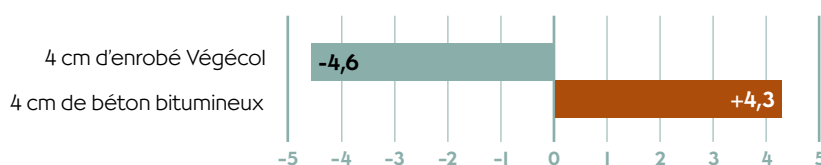
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Issu de ressources agricoles renouvelables, le liant Végécol se substitue au bitume pour la réalisation de vos revêtements. Les enrobés Végécol s'appliquent à froid ou à chaud. Dans le second cas, **la température est inférieure de 40°C** à celle des revêtements traditionnels. Végécol assure ainsi **un gain énergétique et environnemental important**, réduisant notamment les émissions de gaz à effet de serre.

Naturel et végétal... Végécol, et la

Végécol : un véritable puits de carbone

Comparaison des émissions de GES, en équivalent de CO₂ (kg/m²)





Les performances environnementales de Végécol

- Liant végétal issu de matières premières renouvelables
- Températures de fabrication inférieures **de 40°C***
- Réduction** des gaz à effet de serre

Végécol s'inscrit dans les objectifs du « Grenelle de l'Environnement »

* par rapport à un enrobé classique

** par l'analyse du cycle de vie

PERFORMANCE ET QUALITÉ

Sans dérivés pétrochimiques, les revêtements Végécol possèdent des propriétés physiques et mécaniques au moins équivalentes à celles des enrobés classiques.

Ils vous garantissent **une excellente résistance à l'orniérage** et à la fatigue et s'entretiennent facilement à l'eau sous haute pression. Vous bénéficiez ainsi de **revêtements durables, esthétiques et propres.**

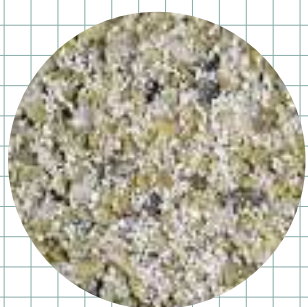
MISE EN VALEUR DE VOS AMÉNAGEMENTS

Avec les revêtements au Végécol, vous réalisez des **aménagements décoratifs et architecturaux de qualité.** Par sa transparence, Végécol laisse apparaître la couleur naturelle des granulats sans traitement de surface. **La variété des teintes** obtenues permet leur intégration dans l'environnement et participe à la mise en valeur de vos aménagements. Les enrobés Végécol peuvent également être colorés pour répondre à une demande spécifique.



- **Translucide**
- **Colorable**
- **Résistant**

route devient nature



Prix de l'Innovation 2006
du Salon des Maires
et des Collectivités
Locales



Prix AIPCR 2007
par l'Association mondiale
de la Route



Composition des enrobés Végécol

Différentes formules de revêtements Végécol sont possibles selon le domaine d'emploi. Elles utilisent des granulats locaux adaptés aux besoins.

Le type de Végécol est choisi par le Service Technique de Colas, en fonction des conditions d'utilisation et des caractéristiques souhaitées par le marché.

Fabrication, mise en œuvre

- **Fabrication** : elle est assurée par des centrales d'enrobage traditionnelles. Le liant Végécol peut être utilisé en vrac ou en petits conditionnements.

- **Mise en œuvre** : elle s'effectue manuellement ou à l'aide de finisseurs, suivant le type de chantier, à chaud ou à froid.

Les précautions habituelles pour la réalisation des enrobés colorés doivent être prises.

Végécol fait l'objet du brevet n° FR 285 3647. A1. Il a été mis au point par le Campus Scientifique et Technique de Colas qui a reçu les certifications ISO 9001: 2000, I4001 et OHSAS 18001.

Qualité

Les contrôles de la qualité des constituants sont réalisés suivant les plans d'assurance qualité des fournisseurs ou suivant leur plan de contrôle en cas de certification.

Dans tous les cas, Colas applique ses procédures d'assurance qualité pour que les caractéristiques de Végécol soient conformes à celles retenues lors de l'étude préalable propre aux conditions locales de réalisation.

Dans certains cas, Végécol nécessite des dispositions constructives particulières.

Exigences européennes

Végécol satisfait aux exigences européennes publiées dans le décret n° 92-647 du 8 juillet 1992, modifié par le décret n° 95-1051 du 20 septembre 1995, en matière de résistance mécanique de stabilité ainsi que de sécurité d'utilisation.

- **Hygiène, santé et environnement :**

Végécol ne contamine pas les eaux de ruissellement et ne dégage ni vapeur ni gaz toxique.